

Journée professionnelle 2007 de SIG L-R

Compte-rendu des questions et réponses

9h30 Quelques exemples

✓ Stéphane MARTY (DDE du Gard) :

Est ce que la prise en main (l'utilisation) de l'outil développé pose des difficultés, notamment en ce qui concerne la saisie en direct ?

✓ Laurent BLUM :

Le temps de formation est généralement court (1 à 2h par mairie ou par secrétaire), grâce à la simplicité d'utilisation de l'outil. Pour ce qui est de la saisie, seul l'utilisation de quelques boutons est nécessaire. L'outil est très accessible, à la différence d'Arcview pour lequel la formation dure 3 à 4 jours.

✓ Alain SEUX (SOGEFI) :

Le coût d'assemblage des différentes planches et la fusion inter-communale ne grèvent ils pas le coût du projet ?

✓ Laurent BLUM :

Pour ce qui est de l'assemblage des planches des différentes communes, de petits écarts existent, qu'à l'heure actuelle nous ne corrigeons pas (cela pourrait poser des problèmes par exemple pour les PLU). Une concertation avec la DGI et l'IGN nous permettrait de résoudre ce problème et de prendre des décisions.

✓ Alain SEUX (SOGEFI) :

Qu'en est il au niveau des réseaux et de la voirie ?

✓ Laurent BLUM :

Certains réseaux routiers se trouvent à cheval sur 2 communes, ce qui illustre un des problèmes ponctuels d'assemblage rencontrés. Là non plus on ne corrige pas.

✓ Cécile NEGRIER (Communauté de Communes de Petite Camargue) :

Nous rencontrons également ce problème (mais nous avons peu de communes). La solution passe par la mise en place d'une convention avec la DGI.

✓ Laurent BLUM :

Nous avons signé une convention avec les gestionnaires de réseaux. Suite à la réception de notre cadastre numérisé, les gestionnaires de réseaux ont confronté leurs données cadastrales avec les nôtres, ceci afin d'obtenir des données récentes et les plus récentes possibles. Par la suite, lors de chaque intervention, les gestionnaires de réseaux ont la possibilité de mettre à jour cette base. A contrario, un problème se pose lorsque le gestionnaire de réseaux refuse d'utiliser le cadastre de l'intercommunalités.

✓ Jean-Paul BORD (Université Montpellier 3) :

Est ce que les citoyens auraient la possibilité d'accéder aux données, voire alimenter les bases de données ?

✓ Françoise de BLOMAC :

Ce thème sera développé lors de la dernière table ronde de la journée.

✓ François Salgé (Ministère de l'équipement) :

La participation des citoyens s'amorce. Par exemple, lors des travaux de contournement de l'agglomération de Bordeaux, les citoyens ont pu s'informer (et donner leur avis ?) sur ce projet. Ce type de pratique devrait se généraliser.

10 h 15 Webmapping : contexte, questions organisationnelles et légales

✓ Françoise de BLOMAC :

Inspire va créer des obligations pour les collectivités locales. En ont-elles envie? Est-ce possible?

✓ F. Salgé :

Il faut renforcer les moyens des collectivités locales, aller vers un géoportail de service public

✓ Françoise de BLOMAC :

Va-t-on assez vite? On a la possibilité technique de produire des documents officiels qui font foi

✓ C. Négrier :

Ce n'est pas possible en urbanisme : l'outil ne remplace pas les personnes

✓ F. Salgé :

La sécurité juridique est importante ; la version numérique n'est pas encore l'exacte réplique de la version papier

✓ Françoise de BLOMAC :

Au 1er avril la BD Topo du Canada sera gratuite...

✓ F. Salgé :

Le problème est celui de l'entretien et de la mise à jour des données (ex des cartes USA au 1/24000). Ce n'est pas le produit final qui doit être gratuit, mais une partie de la base de données

10 h 45 Table ronde : Webmapping, pourquoi? Les grands enjeux

✓ Françoise de BLOMAC :

Qu'est-ce qui déclenche le projet carto en ligne? La faisabilité technique? les politiques?

✓ C. Négrier :

Le besoin en SIG s'est fait ressentir en liaison avec la compétence "droit du sol" (POS, PLU, inondabilité...), les motivations étant la structuration des données et l'ouverture aux communes. Ensuite on convainc un élu qui à son tour convainc les autres.

✓ F. de BLOMAC :

Y a-t-il eu des clans, des résistances?

✓ C. Négrier :

Oui, sur le principe, le choix des produits... mais il faut démarrer

✓ F.X. Maréchal :

- au départ une demande marginale (3/40) d'élus pour avoir un accès dans leur bureau

- le service a été créé (décision personnelle), sous forme d'un intranet, en soignant particulièrement l'interface (important)

- les élus sont plutôt favorables, sont partagés sur la diffusion des données, en particulier pour le PLU (en ont envie mais craignent de le faire)

✓ C. Berneiras (IFN)

Initiative du ministère de l'agriculture pour renforcer la dynamique régionale, le plus dur a été de trouver des régions volontaires (une sur trois a accepté). Mais le projet a bien démarré. En 2007, un extranet se met en place, et une solution internet grand public en attendant la mise sur Géoportail.

✓ F. Salgé

Pour Cartedit, la motivation est venue d'un besoin de mettre les unités déconcentrées en position de diffuser et de partager l'information avec les partenaires comme IGN (nécessité de normes). L'utilisation d'internet permet d'anticiper le débat public en publiant des informations environnementales. La technologie est au point, on peut améliorer le service à l'utilisateur.

✓ F. de Blomac

Qu'est-ce qui déclenche? la fascination technique?

✓ B. Deckert

La mise en place du SIG sur intranet est partie d'un vrai besoin d'accessibilité simplifiée aux données ; le déclic est venu de quelques personnes, souvent au niveau local qui ont compris l'intérêt du Webmapping. On a pu s'appuyer sur les directives européennes (Aarhus, Inspire,...) pour convaincre les décideurs. Les besoins sont réels, on peut justifier le financement par les gains de productivité. Et cela peut conduire à la création d'emploi (personnel dédié au SIG)

✓ F. de Blomac

A-t-on mesuré les économies?

✓ C. Négrier

Tant qu'on ne voit pas le produit, il n'y a pas de demande. On ne gagne pas de temps (le temps de gestion est non négligeable), mais de la qualité de service et de produits pour les usagers et la communauté

✓ L. Bum

Gain de temps important pour le service urbanisme, puis pour les communes, plus tard pour les citoyens

✓ H. Durand

Un exemple de gain financier : l'atlas des zones de débroussaillage ; le coût papier est supérieur au coût du traitement en ligne

✓ F.X. Maréchal

Amélioration des relations avec les concessionnaires : autrefois on recevait un CD de données qu'il fallait intégrer, maintenant les données restent chez le concessionnaire où on les consulte ; gros gain de qualité et de gestion

✓ F. Salgé

Une estimation du gain pour une application des directives du droit du sol : 200 équivalents temps pleins. On ne fait pas un gain économique, mais un gain de qualité de service

✓ C. Négrier

Il faut aller au bout des partenariats ; les directives européennes entraîneront-elles une simplification des échanges avec les partenaires?

✓ F. de Blomac

Le Webmapping oblige-t-il à entrer dans des échanges et partenariats?

✓ B. Deckert

Le public est un partenaire privilégié, c'est lui qui connaît le mieux la donnée. Exemple : les chasseurs ont permis de corriger les zonages naturels (DRE)

✓ F. de Blomac

Si le grand public est concerné, le problème de la responsabilité est posé. L'administration est-elle prête à l'affronter?

✓ C. Barneiras

Il y a une demande du citoyen quant à la connaissance du territoire forestier (zone bâtissable ou non, ...). Il faut une bonne qualification des données ainsi qu'une bonne sécurité juridique pour permettre l'ouverture au citoyen.

✓ C. Négrier

Qu'est ce qu'on offre aux citoyens, qu'est ce qu'on a le droit d'offrir ? quelles cartes, quelles données, quelles présentations? le risque d'une mauvaise interprétation est présent. Le Webmapping ne doit pas se limiter à la carte, c'est aussi du texte.

✓ F. de Blomac

C'est une vision gentille. Mais que fait-on avec Google Earth : cartes sans légendes. Comment assurer sa responsabilité?

✓ F.X. Maréchal

Avec le Webmapping, l'information est disponible, mais où?

- à la mairie (actuellement) : c'est un gain de temps
- chez le citoyen?

✓ Philippe ?? (STAR APIC)

La CNIL pose parfois problème

Ex : on diffuse un PLU, le filtre imposé par la CNIL peut rendre les données illisibles

✓ F. de Blomac

Le service public est-il à la traîne? Quelle initiative prendre?

✓ F. Salgé

La directive INSPIRE peut aider à faire une loi autour de l'information géographique.

Par exemple la diffusion du numéro de parcelle n'est pas autorisée en France, alors qu'elle est possible en Espagne, Suisse, ...

Ce n'est pas normal de devoir se déplacer en mairie pour avoir l'information.

✓ L. Pigache

Dans le Gard, suite à la mutualisation des données, un extranet est en cours de développement. La mise en place d'un service internet mettant les données à disposition du citoyen pose problème, compte tenu de la précision affichée (orthophotos, données nominatives). On risque des recours juridiques (atteinte à la vie privée)

✓ F. de Blomac

Je ne suis au courant d'aucune démarche de ce type émanant d'un citoyen

✓ F. Salgé

Sur Google Earth on trouve des données centimétriques. A qui se plaindre?

L'évolution est inéluctable.

✓ F.X. Maréchal

Donne l'exemple de Cannes, où a eu lieu une enquête en vue de la mise en place d'une visualisation 3D : il y a eu des refus de réponse ou d'autorisation de prise de photo de façades.

Synthèse de la table ronde "Les grands enjeux"

- oui pour intranet : gain de service et de disponibilité de données (pas forcément gain financier)

- difficultés et frilosité pour la mise en ligne vers le grand public : responsabilité de l'information et de son interprétation, nécessité de respecter la législation concernant la protection de la vie privée. Mais l'évolution est inéluctable.

Et un étonnant paradoxe : pourquoi est-il difficile de mettre en ligne une information qui est publique en mairie?

11h 20 – présentation Netagis (sponsor)

✓ F. de Blomac :

Peut-on établir un processus de validation?

✓ Netagis

On utilise des vues temporaires, qui sont validées par les administrateurs

✓ F. de Blomac

Coût pour une collectivité?

✓ Netagis

Pour une collectivité de 20 000 à 60 000 habitants : 2000 € pour une application métier, compter de 12 000 à 60 000 € pour le tout (application, intégration de données, formation)

✓ F. de Blomac

Le client peut-il devenir autonome?

✓ Netagis

Il dispose d'une console d'administration lui permettant de paramétrer l'ensemble du système

12h10 – vie de l'association

les questions ont porté sur :

- l'intérêt de mettre en place un forum

- le groupe de travail "occupation du sol" : appel à participation, suggestion de faire appel à des étudiants pour la validation. Un enseignant de géographie de Paul Valéry suggère d'utiliser le réseau régional d'anciens étudiants

15h15 – solutions techniques

✓ F. de Blomac

Quelle opposition a-t-on entre serveurs cartographiques et les clients légers ?

✓ Drouet

La classification est floue. L'intégration de données et les applications sont possibles sans serveur cartographique mais il existe plus souvent un serveur. L'évolution va vers des systèmes avec un serveur cartographique.

✓ F. de Blomac

Quelle différence entre mise à disposition et diffusion des données?

✓ E. Francoual

La mise à disposition est quelque chose d'obligatoire au sens juridique alors que la diffusion est un acte volontaire.

✓ F. de Blomac

Le citoyen ne peut pas forcément accéder à la donnée mise en ligne, il faut aussi des outils, par exemple pour la visualisation. Le citoyen peut participer à l'augmentation de la qualité des données.

✓ B. Combarré

Beaucoup de données libres à un moment x, voient leur accès devenir payant ultérieurement, quand leur qualité augmente (ex localisation des radars). L'étude Pira montre des différences d'investissement entre l'EU et les USA, le problème central est celui de la mise à jour.

✓ F. de Blomac

Il n'y pas de génération spontanée de la donnée géographique. Qui supporte le coût de la saisie? comment le répartit-on?

✓ B. Combarré

Les choses devraient changer, en particulier grâce à INSPIRE, qui régit l'accès à des données de qualité, avec mises à jour régulière, au niveau européen

✓ F. de Blomac (sceptique)

Finalement la diffusion de la donnée sera gratuite, mais pas la donnée elle-même

16h35 – Webmapping : comment?

✓ F. de Blomac

Assiste-t-on à une explosion des standards et des usages?

✓ B. Iratchet (Realia, Géorézo)

Les solutions mûrissent, il y a eu beaucoup d'épuration depuis 4-5 ans (d'après les réponses aux appels d'offres). Sur le forum Géorézo Webmapping, 90% des échanges se font autour des solutions libres

✓ F. de Blomac

Aux éditeurs : quel pourcentage de demandes concernant le Webmapping?

✓ M. Bernard (ESRI)

Peu de projet sans Webmapping, la tendance forte est : augmenter le WEB, limiter les solutions bureautiques. Nous le prenons en compte (pas d'indication sur le CA). Demain on aura des SIG semi lourds sur le WEB

✓ P. Menu (Simalis)

70% des activités autour de projets incluant du Webmapping

✓ StarApic

Depuis 2 ans 80% des appels d'offre (surtout intranet)

✓ Netagis

L'extension du haut débit pousse vers des solutions intranet, particulièrement pour les petites communautés ; d'ici 3 ans tous les SIG sera sur intranet

✓ F. de Blomac

Principales recommandations pour passer au Webmapping?

✓ M. Bernard (ESRI)

Ne pas sous-estimer le poids des installations :

- faites vous héberger et administrer à distance
- faites participer le service informatique
- administrez proprement vos données

✓ P. Menu (SIMALIS)

Le rôle du géomaticien change :

- la numérisation est sous traitée
- il faut former les utilisateurs, savoir communiquer avec les services

✓ F. de Blomac

Changements dans les formations?

✓ Netagis

Le Webmapping c'est remettre l'utilisateur au cœur du système : il faut identifier ses besoins. C'est aussi un outil de non spécialiste : il faut proposer des interfaces simples et personnalisées

✓ F. de Blomac

J'ai deux solutions : j'achète tout ou je me tourne vers le libre. Quel est le rôle du consultant?

✓ B. Iratchet (Realia)

Le consultant aide à définir un besoin.

WEB SIG : données métiers

Webmapping : la production de la carte devient plus importante. Il faut savoir qui va utiliser l'application : définir des profils utilisateur, personnaliser les interfaces. Au vu des appels d'offre : la tendance est plutôt au Webmapping

✓ Netagis

Pas d'accord : la demande est forte sur les services, pas seulement sur la diffusion. On voit des services informatiques qui s'approprient le SIG.

✓ C. Ivanez : bilan

- le déploiement permet de s'affranchir d'autres travaux : évolution du rôle du chef de projet

- offres des éditeurs : faire d'abord exprimer les besoins ; appliquer une logique d'infrastructure de données spatiales

L'information circule entre divers types d'utilisateurs (ex: cartes "mortes" pour les décideurs, cartes dynamiques pour les techniciens). La difficulté est d'exprimer les besoins : on peut maquetter sur du libre pour concrétiser

✓ Netagis

Les éditeurs ne sont pas capables d'aider à l'expression des besoins?

✓ C. Ivanez

Ce n'est pas que les éditeurs soient incompétents, mais faire une maquette avec un éditeur a un coût financier. Il faut savoir à quel moment solliciter les divers acteurs (consultants, éditeurs, étudiants, ..)

✓ M. Bernard (ESRI)

Un éditeur intelligent (?) saura fournir des outils pour maquetter. Esri propose un système d'abonnement à 2500 € / an

✓ J. Legrand (CG48)

Solutions libres et éditeurs se font la guerre. Où en est la cohabitation?

✓ M. Bernard (ESRI)

On sait coexister (ex : ville de Montpellier)

✓ P.Menu (SIMALIS)

Le temps de maquettage avec du libre a un coût

✓ ?? (public)

Pour une collectivité locale le marché est écrit en fonction de ce qu'on sait. Le choix se fait naturellement : chacun décrit ce dont il a besoin, les éditeurs répondent et on choisit.

✓ M. Page (préfecture région)

Il faut soutenir des projets autour du Webmapping. On arrive maintenant à maturité les pouvoirs publics voudraient une meilleure visibilité (éthique, méthodologie)

✓ Netagis

- quelle est la meilleure solution par rapport à l'utilisation visée?
- pour une structure intercommunale : packager

✓ M. Page

Comment faire pour un non spécialiste?

✓ F. de Blomac

Tout part de la définition des besoins ; sans besoins, il est très difficile de faire des comparatifs. Une direction : développer des démarches "observatoires".

✓ Afigeo

Il y eu des traumatismes (?) dans la Région. Aujourd'hui grâce à l'interopérabilité on peut viser des solutions pérennes.

Synthèse de la table ronde "Webmapping : comment?"

- opposition entre le libre (coût humain) et les solutions éditeurs (coût financier)

- nécessité de bien définir ses besoins, comment y parvenir si on n'a pas idée des solutions?

- remarque TIG : un net besoin de formation aux solutions SIG WEB apparaît